

## Edito

La fin de l'année sera chargée notamment en raison des élections professionnelles et donc du renouvellement des représentantes et des représentants des salariés. **Ces élections sont toujours un moment important** car elles conditionnent le fonctionnement des négociations et du Comité Social Economique (CSE) pour les 4 prochaines années :



- **Le 1er tour des élections aura lieu du 16 octobre à 9h30 au 23 octobre à 14h30**
- **Un éventuel 2ème tour aura lieu du 6 novembre à 9h30 au 13 novembre à 14h30**, si le nombre de votants n'atteint pas les 50%

**Le vote s'effectuera de façon électronique.** Vous recevrez un mode d'emploi et vos codes pour voter.

**Afin de garantir que vous et les futurs salariés puissiez compter sur des représentantes et des représentants présents et motivés à vous défendre**, vous informer et négocier de nouveaux droits, **il est primordial que la participation soit la plus forte possible et qu'un syndicat qui s'engage réellement pour les salariés soit soutenu.** Depuis 2014, **FO est au côté des salariés** en les informant de ses actions (site internet, LinkedIn, newsletter), de leurs droits, des avancées obtenues (mobilité durable, télétravail, participation aux bénéfices ...).

Nous reviendrons prochainement vers vous au sujet de ces élections. Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

**Appel à Candidature**  
Elections 2023 des représentantes et des représentants du personnel

**FO** astek

**Notre ADN : Aider, Défendre, Négocier**

**FO** est le syndicat le plus représenté au sein du Comité Social et Economique (CSE), ainsi que le plus actif aussi bien dans le CSE (secrétaire et trésorier, animateurs de groupes de travail ; fréquentes interventions et propositions en réunion) que lors des négociations (syndicat à l'origine des discussions sur tous les accords signés et participant très activement en réunion par de nombreuses et régulières revendications)

**FO** s'implique pour les conditions de travail et la vie des salariés

- Propositions de mesures et de plans afin d'améliorer l'environnement de travail et les projets d'aménagements présentés par la direction (ex : Boulogne-Billancourt, Clermont-Ferrand, Colomers, Lyon, Rennes)
- Négociation d'accords d'entreprise : **indemnité mobilité durable** (2021), **droit à la déconnexion** (2020), **télétravail** (2015), **indemnités kilométriques vélo** (2018), **participation aux bénéfices** (2017), **salaires** (2016, 2018)
- Création d'outils pour les salariés : **indemnisation des congés payés** (2022), **indemnisation du chômage partiel** (2020)

**Assiste, conseille et défend les salariés** (au quotidien et lors de crises comme celle liée à la pandémie du Covid)

**Consulter**

T'es-tu déjà demandé(e) si tu pouvais être représentant(e) du personnel ?

**FO** souhaite permettre à tous et à toutes de s'investir en rejoignant son équipe syndicale pour intégrer le CSE afin de représenter au mieux les intérêts de tous et de toutes.

Intégrer l'équipe **FO**, c'est bénéficier du soutien actif et de l'expérience de représentantes et de représentants présents et déjà reconnus auprès de la direction.

**Les représentante(s) du personnel peuvent :**

- Donner un avis sur les projets économiques, financiers et sociaux de l'entreprise
- Présenter à la direction les questions de salariés sur l'application du code du travail, de la convention collective, des accords d'entreprise ou nationaux
- Veiller à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail de leurs collègues
- Participer au nom du syndicat aux négociations avec la direction (ex : salaires, égalité professionnelle, partage des bénéfices, qualité de vie au travail)

www.foastek.fr

## Actualités du groupe astek

Le Comité Social et Economique a rendu son avis sur les orientations stratégiques du groupe astek

**Lire**

Liquidation judiciaire d'Axible Technologies (filiale du groupe astek) : un gâchis humain

**Lire**

Sans hausse du budget social versé par la direction au CSE, les cadeaux Noël pourraient être remis en cause

**Lire**

Egalité professionnelle et Qualité de Vie au Travail : Une « négociation » sans saveur

**Lire**

Technologia rend un rapport sévère sur la prévention des risques professionnels chez ASTEK

**Lire**

« Soit tu déménages pour la mission, soit c'est une faute grave ... »

**Lire**

FO obtient la réouverture de la négociation sur le handicap

**Lire**

Conditions de travail des salariés assistantes de gestion et du contrôle de gestion : FO débloque la situation

**Lire**

## Période d'essai

Code de travail  
Convention Collective Nationale BETIC

Fiche Mémo - Période d'essai

La période d'essai, qui n'est pas obligatoire, d'évaluer les compétences en regard de son expérience et décider si les fonctions

**Lire**

## Réclamations

Parmi les attributions du comité social et économique (CSE), la gestion des réclamations des salariés en fait partie. Cette mission relevait, avant l'arrivée du CSE, des délégués du personnel.

Les réclamations portent notamment sur le respect des dispositions du Code du Travail, de la Convention Collective BETIC, du contrat de travail, des accords au niveau interprofessionnel ou de la convention collective ou de l'entreprise.

Les réponses de la Direction se trouvent dans le paragraphe "Réclamations" des procès-verbaux du CSE publiés sur son site internet ([www.ceastek.fr](http://www.ceastek.fr)).



[Voir les 18 réclamations d'avril](#)

[Voir les 15 réclamations de juin](#)

[Voir les 17 réclamations de mai](#)

[Voir les 17 réclamations de juillet](#)

## Pour défendre mes droits

Vous devez pouvoir compter sur une organisation syndicale à même de vous écouter et d'entendre vos préoccupations.

Depuis 2014, **FO** est aux côtés des salariés pour les conseiller, pour défendre leurs intérêts et pour obtenir de nouveaux droits.

Lors des élections professionnelles 2023, pour défendre tes droits et tes intérêts ...



# Vote FO

